AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

DLP 16-9-70 0 9 5 4 1 7

Supplément N° 2 au Bulletin N° 120 — 15 SEPTEMBRE 1970

AVERTISSEMENTS -

ARBRES FRUITIERS

ANTHONOME DU POIRIER

Ce ravageur a pratiquement disparu des cultures. Dans les rares vergers de poiriers où l'on a observé des dégâts au printemps dernier il est conseillé d'effectuer un traitement dès que possible en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

Dans les vergers très fortement infestés il est parfois nécessaire de renouveler le traitement 12 à 15 jours plus tard.

Il est recommandé de respecter scrupuleusement la législation concernant l'utilisation des produits antiparasitaires telle qu'elle a été précisée dans le Bulletin N° 115 d'Avril 1970.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Nous rappelons les conseils donnés dans nos Bulletins antérieurs : il est nécessaire d'assurer la protection des fruits jusqu'à la récolte dans tous les vergers où des taches de Tavelures ont été observées.

Les traitements devront être renouvelés en fonction de la fréquence et de l'abondance des pluies.

INFORMATIONS -

CULTURES OLEAGINEUSES

GROSSE ALTISE DU COLZA

Après un repos estival, les adultes de la Grosse Altise que l'on pouvait observer parfois en très grand nombre, sur les Colzas, au cours du mois de Juin, ont repris leur activité. Leur présence a déjà été observée sur les repousses.

Etant donné les pullulations parfois très importantes observées au cours du mois de Juin, il est à craindre une invasion très rapide des semis, dès leur levée, et la destruction des jeunes plantes par les adultes qui rongent le feuillage.

En conséquence, il est nécessaire de surveiller très attentivement les semis de Colza dès leur levée, afin d'intervenir dès que l'on observera plus de deux ou trois insectes par mètre carré. On utilisera un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P142